



Comité Régional de Nouvelle Aquitaine

**COMITE DES LANDES**

Siège Social : "La Gare" – 40140 SOUSTONS

☎ : 05-58-41-25-78 - E-mail : [cd40@petanque.fr](mailto:cd40@petanque.fr)

<http://www.cd40-petanque.fr/accueil.html>



## **COMITE DIRECTEUR DE PETANQUE DES LANDES**

*CR 2018 01 - Réunion – 2 février 2018 - Soustons*

**Membres présents** : Christophe BARTHE, Jean-Pierre BECHERIC, Véronique CAPDEVILLE, Alain CLAVE, Virginie DARRIGADE, Philippe DEFICIS, Pascal DESCOUENS, Patricia DUCOURNAU, Jean-Paul LABORDE, Jacques LACAVE, Jean-Jacques LAGIERE, Jacky LAPLACE, Georges LOBY, Bernard NASSIET, Christian OLIVAN, Josiane SAUBESTY

**Membres excusés** : Olivier CAILLEAUX, Philippe LENDRE, Jean-Marie RABA

**Membre invité** : Vincent DARRIGADE

Jacques LACAVE (*Président du CD40*) ouvre la séance à 18h30.

Rapporteur de séance : Jean-Jacques LAGIERE

### **ORDRE DU JOUR**

Annonce des décès : **Roger ANUNZIATA** (co-président Roquefort) et **Jacques CHAUVIN** (ancien président du CD47°)

#### **• COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DU 13/12/2017**

- Jacques LAPLACE : Demande que soit appliquée la proposition de ne pas donner des qualifications aux clubs ne possédant pas d'arbitres.

#### **• BILAN ASSEMBLEE GENERALE – CD40 – LIT & MIXE – 21 Janvier 2018**

- Clubs absents : St Paul Lès Dax, Ygos, Bourriot – Le règlement intérieur sera appliqué avec appel d'amendes de 45 €
- Points positifs :
  - **Jacques LACAVE** : Très satisfait, assemblée générale bien passée, respect du Timing demandé e remerciement à **Philippe DEFICIS** pour la gestion de la tenue de la manifestation.
  - Très bon accueil du club de Lit et Mixe – Remerciements pour **Delphine FOURTAU** et **Roland DARMANTHE**
  - Félicitations aux responsables des commissions : chacun a bien préparé son intervention
  - Félicitations du président de Betbezer : pour le respect des horaires et la tenue conviviale, mais efficace l'assemblée.
  - **Jacky LAPLACE** : Tient à souligner la qualité du repas proposé, et le traiteur avec un service souriant et généreux
  - Très bonne ambiance ave sonorisation en musique
- Points à améliorer :

- Retours effectués par les clubs : Soucis techniques avec la sonorisation, problème de compréhension pour les personnes qui étaient au fond
- **Véronique CAPDEVILLE** – regrette l’absence des personnes récompensées
- **Josiane SAUBESTY** – Certaines personnes récompensées n’ont pas été mises au courant par leurs clubs – Solution proposée : avertir directement les personnes – Cette solution n’est pas retenue, le Comité n’a pas pour vocation de remplacer les secrétariats des clubs, chacun doit prendre ses responsabilités à son niveau. Les invitations des récipiendaires de récompenses continueront de passer par les clubs respectifs.
- **Georges LOBY** précise que certains clubs ont regretté que le café d’accueil et le premier apéritif n’étaient pas offerts par le club. Il faut souligner ici que les doses servies pour l’apéritif compensaient largement la gratuité du 1<sup>er</sup> apéritif.

## ● EFFECTIFS DES LICENCIES – Pour info bien mieux que début février 2017

**Vincent DARRIGADE** - Les commandes de licences (nouveaux supports) arrivent très bien, avec des délais très raisonnables. Une demande importante est effectuée aux responsables des districts – contrôler l’absence des personnes, dans les fichiers fédéraux, lors de la demande de créations de licences, ceci afin d’éviter les créations de 2 licences pour la même personne.

**Bernard NASSIET** : Demande à **Jean-Jacques LAGIERE** de créer un bordereau de reversement unique à transmettre aux districts (présidents et trésoriers), afin de faciliter le travail de ces derniers. En effet, les documents utilisés par certains sont obsolètes sur les montants utilisés, et peuvent provoquer des erreurs de versement.

**Véronique CAPDEVILLE** – Demande des précisions sur les Duplicatas, qui seront à payer dorénavant, même en début d’année.

**Jacques LACAVE** – Demande que le CD40 attende de recevoir la fiche financière afin de vérifier cette situation. Pour l’année 2018, les nouveaux supports demandés sur les bordereaux de reprises de licences resteront à la charge du CD40, car non annoncés aux clubs, toutefois pour 2019, il faudra envisager de facturer aux clubs ces demandes, si la Fédération en fait de même. Penser à avertir les clubs lors des réunions de préparation des calendriers, prévues début octobre.

## ● CR ASSEMBLEE GENERALE – NOUVELLE AQUITAINE

**Jacques LACAVE** effectue une rapide synthèse des informations reçues lors de l’assemblée générale de la Région Nouvelle Aquitaine.

- Effectifs, avec 34756 licenciés, la région Nouvelle Aquitaine se place en 4<sup>ème</sup> position sur la France avec une hausse des effectifs pour 9 comités départementaux sur 12.
- A noter, la disparition de 16 clubs dans la région
- Résultats sportifs : 3 titres de champions de France : Nelly PEYRE en tête à tête féminin à Soustons, les frères **SOULES** en triplettes Promotions, ainsi que la triplète juniors du comité des Deux-Sèvres, toujours à Soustons.,
- **Charlotte DARODES** – Championne du Monde en triplettes féminines
- Point Financier : une mise en place très difficile. En effet, **Guy SARTOR** élu de la 1<sup>ère</sup> heure et trésorier général a été obligé de démissionner pour raison de santé et a été remplacé depuis peu par **Christian DEVAINE**, nommé trésorier général lors de cette assemblée.
- Les clubs qui ont participé aux différents CRC recevront une participation, par formation, selon le barème suivant : 160€ pour les Open, 120€ pour les féminines et 100€ Vétérans et les jeunes
- Arbitrage : 3 candidats se sont présentés à l’examen de ligue, et malheureusement 3 échecs
- 4 Nouveaux élus par cette assemblée générale qui viennent compléter le Conseil Régional.
- ETR : CNC jeunes : Finale entre les 3 champions territoriaux + 1 équipe de l’organisation
- Mutations toute l’année si pas de reprise de licence (triptyque obligatoire)
- Ecusson du CD40 repositionnable : **Jacques LACAVE** doit prendre contact avec **Patrick PAQUET** pour obtenir les coordonnées du fournisseur de la Région Nouvelle Aquitaine. **Pascal DESCOUENS** propose que ces écussons soient remis aux délégués des équipes qui auront la responsabilité de les distribuer aux joueurs qualifiés, et de les récupérer en fin de compétition. Cette solution est adoptée.

- Une réunion est programmée pour le **Territoire d'Aquitaine**. Cette dernière est programmée le 10 mars 2018, et est envisagée vers Mont de Marsan. **Christian OLIVAN** est mandaté pour réserver une salle capable de recevoir une quinzaine de personnes.

**Jean-Jacques LAGIERE**, élu au Territoire d'Aquitaine, est donc remplacé pour le poste de délégué sur les triplètes provençal, prévu les 10 et 11 mars 2018 à Rion des Landes, par **Patricia DUCOURNAU**.

## • CHAMPIONNAT DES CLUBS PROVENÇAL – Point sur la compétition

- Les ½ finales et finales sont programmées pour le dimanche 4 février 2018. **Jean-Jacques LAGIERE** sera le délégué du CD40 pour cette journée.

## • JOURNEE DEPARTEMENTALE DES FEMININES – 11 février 2018 – Soustons

- **Virginie DARRIGADE** effectue un point sur cette journée  
36 inscrites à présent et 42 repas pour le moment, toutefois la même journée en 2017 a permis de recevoir 110 féminines et 160 repas, donc nous pouvons compter sur de nombreuses inscriptions à venir.  
6/7 éducateurs sont envisagés pour le moment.
- Menu proposé à 13 € : potage – araignée / légumes – fromage – salade – salade de fruits
- Récompenses offertes par le CD40 – Virginie DARRIGADE s'occupe de les retenir
- Apéritif offert par le CD40
- Programme de la journée : Matinée – de 9h à 12h avec des ateliers, après midi – concours en triplètes à la mêlée
- Organisation de repas  
Local – plusieurs solutions sont envisagées
  - Salle du CD40 – inconvenient - faire le service en 2 fois en regroupant les ateliers par club
  - Salle du vide grenier – Mettre le chauffage – Cette solution est retenue
  - Service au comptoir comme pour les CDC
  - Bols pour le service du potage puis plateaux pour la suite du repas
  - Des tickets seront fournis par le club de Soustons pour le comptage des repas.
  - **Virginie DARRIGADE** devra préparer les enveloppes avec les commandes de repas (tickets de Soustons + justificatifs de règlement)
  - Pour la buvette, les jetons en couleurs du CD40 seront utilisés
- Bénévoles : Jean-Jacques LAGIERE, Philippe DEFICIS, Jacky LAPLACE, Virginie DARRIGADE, Vincent DARRIGADE, Georges LOBY, Jean-Pierre BECHERIC, Véronique CAPDEVILLE Jacques LACAVE, Jean-Marie RABA, Francis JOLIVA  
Cuistots : Jean CAPDEVILLE et Laurent SOULOUMIAC
- Préparation le vendredi 9 février – 14h00 (tables et bancs) : Jean-Jacques LAGIERE / Jacques LACAVE / Georges LOBY va voir le travail qu'il faut faire

## • ORGANISATION DES C.D.C REFERENTS

Afin de préparer sereinement la nouvelle saison, il convient de mettre des Comités de pilotage pour chacun des championnats de clubs.

La Commission Administrative composée de **Jacques LACAVE**, Vincent DARRIGADE et **Jean-Jacques LAGIERE** sera impliquée systématiquement dans l'organisation de ces championnats.

- **CDC Open** : Référent : Philippe DEFICIS – Membres : Jean-Marie RABA, Jacky LAPLACE, Jacques LACAVE, Philippe LENDRE, Pascal DESCOUENS, DARTIGUELONGUE, Christophe PEYRES, Véronique CAPDEVILLE  
Réunion le jeudi 8 mars à 10h00
- **CDC Féminines** : Référent : Virginie DARRIGADE – Membres : Anne DARRIGADE, Véronique CAPDEVILLE, Patricia DUCOURNAU, Patricia PRADELLES, Martine LOPEZ, Céline POMMIES  
Réunion le vendredi 9 mars à 18h30

- **CDC Vétérans** : Référent : Jean-Paul LABORDE – Membres : Jean-Bernard BLANCHARD, Maryse CHOT, Georges LOBY, Jean-Pierre BECHERIC, Robert LOUBERE, Christian LALANNE, Marc JEHANNE, Alain CLAVE Réunion le mercredi 21 février à 15h00
- **Commission technique des jeunes** – Réunion le 2 mars à 18h30

Jean-Jacques LAGIERE effectue une lecture des articles des règlements des championnats de clubs, en particulier ceux annonçant les sanctions sportives et financières portant sur la rédaction des feuilles de rencontre et la composition des équipes.

Ces règlements sont validés par les membres du CD40, ils seront donc applicables en 2018, mis en ligne sur le site du CD40 et transmis aux clubs par messagerie internet.

- **HABILLEMENT DES JOUEURS**

Un devis a été présenté par **Christophe DESTRUHAUT** (*Intersports*). Malgré une baisse des quantités commandées, suite à la modification du règlement sur l'habillement des licenciés qualifiés pour les championnats territoriaux (*tenues des clubs avec écusson du comité et non plus tenues du comité départemental*), **Christophe DESTRUHAUT** a maintenu des prix très attractifs, avec une remise conséquente.

Le Comité accorde donc, à nouveau, sa confiance à **Christophe DESTRUHAUT**.

- **MUTATIONS – Points sur les demandes**

Jean-Jacques LAGIERE effectue un point sur les mutations. Il fait remarquer le principal changement pour la saison 2018 : un licencié pourra demander sa mutation tout le long de l'année, à 2 conditions : ne pas avoir repris de licence pour l'année en cours, et être en possession des volets blancs et roses du triptyque officiel de demande de mutation, validés par le club quitté.

- **Mutations 2018**

| MUTATIONS | Valeur        | Nombre     | Totaux            |
|-----------|---------------|------------|-------------------|
| Internes  | 30.00 €       | 224        | 6 720.00 €        |
| Externes  | 50.00 €       | 33         | 1 650.00 €        |
| Gratuites |               | 87         |                   |
|           | <b>TOTAUX</b> | <b>344</b> | <b>8 370.00 €</b> |

- **Mutations 2017**

| <b>RECAPITULATIF FINANCIER</b> |            |                   |               |                 |
|--------------------------------|------------|-------------------|---------------|-----------------|
| MUTATIONS                      |            |                   | ENCAISSEMENTS |                 |
|                                | Nombre     | Totaux            | Encaissements |                 |
| Internes                       | 183        | 5 490.00 €        | Chèques       | 5 800.00        |
| Externes                       | 21         | 1 050.00 €        | Espèces       | 660.00          |
| Gratuites                      | 39         | 0                 | Mandat        | 80.00           |
| <b>Totaux</b>                  | <b>243</b> | <b>6 540.00 €</b> |               | <b>6 540.00</b> |

- **PLANIFICATION DES AG DE DISTRICTS ET CD40**

| <b>Manifestations</b>              | <b>Lieux</b>                   | <b>Date</b>  | <b>Heure</b> |
|------------------------------------|--------------------------------|--|--------------|
| Calendrier District Mont de Marsan | Roquefort                      | 5 octobre 2018   | 18h30        |
| Calendrier District Dax – Côte Sud | Labenne                        | 5 Octobre 2018   | 18h30        |
| Calendrier District Chalosse       | <i>Lieu à définir</i>          | 5 Octobre 2018   | 18h30        |
| Calendrier District Haute Lande    | <i>Lieu à définir</i>          | 5 Octobre 2018   | 18h30        |
| AG District Mont de Marsan         | Artassenx                      | 8 Décembre 2018  | 9h00         |
| AG District Chalosse               | <i>Lieu à définir</i>          | 8 Décembre 2018  | 17h00        |
| AG District Dax – Côte Sud         | ASPTT Dax                      | 9 Décembre 2018  | 10h00        |
| AG District Haute Lande            | Vielle St Girons               | 15 Décembre 2018   | 17h00        |
| AG Comité départemental            | St Martin d’Oney<br>Ou Cazères | 20 Janvier 2019  | 9h00         |
| Examen d’arbitre                   | Soustons                       | Suite à la date de l’AG du Comité, il faudra envisager de déplacer la date de cet examen |              |

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Club d’YGOS** : Le Comité décide de bloquer toutes les demandes de licences émanant de ce club jusqu’à règlement intégral de toutes les amendes en cours. (CRC jeunes et Championnat de France Juniors)
- **Club du BAS MIMIZAN** : Le Comité demande à ce que soient régularisés au plus vite les montants en attente pour le CRC Jeunes.
- **Etuis à licences** : Devant le succès de ces matériels et les nouvelles demandes des clubs, le Comité décide de procéder à une commande de 1000 étuis supplémentaires.
- **Commission de Discipline**
  - **Sébastien LALANNE** : demande de remise de peine, afin de pouvoir participer aux diverses qualifications de début d’année. Le Comité, à l’unanimité, refuse cette demande.
  - **Jacques LACAVE** fait part de la démission de **Jacques GUIGUE** qui ne souhaite plus faire partie de la Commission de discipline du Comité des Landes, cette démission faisant suite, selon lui, à des propos malveillants qui auraient été tenus par les dirigeants landais, lors de sa candidature pour intégrer le Conseil National Fédéral à Mende. Le Comité départemental des Landes n’avait pas pour vocation de soutenir la candidature de **Jacques GUIGUE**, car il s’agissait d’une candidature privée, et non d’une candidature proposée par le Comité des Landes. Par contre, à aucun moment, le Comité des Landes n’a dénigré la candidature de **Jacques GUIGUE**, et a totalement respecté une neutralité d’opinion.
  - D’autre part, **Daniel LASSALLE** a effectué une candidature pour intégrer la Commission de discipline du Comité des Landes. Cette candidature est acceptée, à l’unanimité, avec un très fort sentiment de satisfaction, car **Daniel LASSALLE** possède l’expérience, le courage et la sagesse qui sont nécessaires pour assumer une telle responsabilité.
- **Jeunes - Informations : Christophe BARTHE et Vincent DARRIGADE**
  - **Le 1<sup>er</sup> rassemblement des jeunes** a été effectué à Soustons, ce dernier dimanche, et a connu un très important succès avec plus de 80 enfants présents. Une photo déposée sur la page d’accueil du site du CD40 est un témoignage de cette journée. Pour les joueurs encore isolés et disponibles pour les qualifications à venir, il est toujours possible de les inscrire sur le site educpetanque.

- **Marion BRETHERS** (*déléguée au sport scolaire*) a proposé l'organisation de plusieurs manifestations (4 ou 5 séances d'une ½ journée avec ateliers, parties, sensibilisation au handicap..) réparties sur la totalité du département, avec un public d'une cinquantaine de jeunes pour chaque journée.  
Afin d'organiser au mieux ces journées, le Comité départemental des Landes va donc signer une Convention avec l'**USEP** et créer une commission de suivi des échanges à venir. On ne peut que se féliciter de tels projets et ambitions qui peuvent faire évoluer la découverte et la pratique de la pétanque chez nos jeunes
- **Commission Handicap** : Une réunion va être proposée à **Christian PRADELLES**, responsable de cette commission, afin de déterminer les projets et souhaits pour la saison à venir. Cette réunion pourrait avoir lieu le mercredi 7 mars à 18h30, à Soustons. Une confirmation rapide sera effectuée, et les convocations seront transmises par le secrétariat du Comité des Landes.
- **Investissements en matériels** : à la suite de l'appel d'offres effectué par le Comité des Landes pour l'équipement d'un photocopieur-imprimante, la société HAMMER a été retenue par la Commission d'Achats. Le nouveau matériel sera donc livré et installé le 27 mars 2018, dans la matinée. La Société HAMMER prend en charge le retour du matériel remplacé, comme convenu dans le contrat établi.
- **Tenues vestimentaires** : Suite à de nombreuses réactions aperçues sur les différents réseaux sociaux, concernant l'interdiction du pantalon en jean bleu pour les diverses qualifications aux championnats, le Comité des Landes va transmettre très rapidement un courrier à la Fédération, demandant très clairement le règlement à appliquer.  
Fort de cette réponse, le Comité des Landes avertira tous les clubs landais, ainsi que les arbitres et dirigeants du Comité et des districts, par le biais de messages Internet et effectuera une mise au point sur la page d'accueil du site du CD40.
- **Organisation CNC2** : Le club de Seignosse a demandé et obtenu l'organisation d'une journée de rencontre, dans le cadre du CNC2, à Soustons pour les 20 et 21 octobre.
- **Club d'YGOS** : Certains licenciés de ce club, incertains de voir leur club poursuivre et exister pour la saison 2018, ont demandé et payé leurs mutations pour d'autres clubs. Le club d'YGOS, ayant finalement choisi, fin décembre, de se maintenir, ces licenciés demandent le remboursement des frais de mutations par le Comité des Landes, estimant qu'ils n'ont pas à subir les tergiversations de leurs dirigeants. Le Comité des Landes refuse cette demande, ne souhaitant s'immiscer davantage dans les décisions des dirigeants d'Ygos, et dans la vie de ce club.
- **Qualifications de début de saison** : **Jacky LAPLACE** fait part de son inquiétude pour l'organisation des compétitions de début de saison. Les licenciés seront-ils tous en possession de leurs supports de licence ?  
**Réponse du Comité des Landes** : Toutes les demandes de licences effectuées à ce jour ont été traitées dans les fichiers fédéraux. Les délais de mises à disposition des supports sont très courts, la Fédération y veille, donc les licenciés doivent impérativement avoir leur support pour prendre part aux qualifications. En l'absence de ces derniers, la présentation d'une carte d'identité et le règlement d'une amende de 10€, par le joueur fautif, sera exigé. Un récépissé de ce règlement sera remis au licencié par les responsables de la compétition.
- **Concertation sur les Nationaux** : **Georges LOBY** effectue un point sur la réunion tenue à Marseille par la Fédération et les organisateurs de Nationaux.

En préambule, il signale que la voiture de **Jean-Pierre BECHERIC** a été fracturée et visitée lors de ce séjour à Marseille.: La tenue officielle de **Jean-Pierre BECHERIC** ayant été dérobée, le Comité des Landes est tout à fait d'accord pour financer le remplacement de cette dernière.

Propositions effectuées lors de cette réunion qui seront soumises à la réflexion des responsables de la Fédération Française :

- Dotations passage de 4000€ à 5000€
- Augmentation des frais de participation
- Conserver une partie de la dotation pour la sécurité par exemple
- Plus de paiement à la sortie des poules, uniquement le second tour après les poules – choix aux organisateurs
- Hauts homogènes dès le début de la compétition
- Débuter les parties à 9h00 et terminer les poules avant le déjeuner – restauration installée – démarrages simultanés à 15h00 du National et des concours annexes
- Supprimer le paiement uniforme en ½ finale – paiement uniquement au vainqueur pour éviter les arrangements
- Pas d'inscriptions par téléphone – favoriser le courrier
- Affiches validées par la Fédération – utiliser le nouveau logo de la Fédération

**Prochaine réunion du CD40 – Vendredi 6 avril 2018 – 18h30**

**La séance est levée à 22h15**

*Fait le 06 Février 2018*  
*Le rapporteur de séance*  
**Jean-Jacques LAGIERE**